



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



direction
générale
de l'Aviation
civile



7^e VOILET

DOSSIER DE PRÉSENTATION

*L'organisation du chantier de construction
d'une piste longue sur l'aéroport
Décembre 2022*

LES PRINCIPES ET LES ÉTAPES DE L'ORGANISATION DU CHANTIER

Le chantier de la piste longue, de grande ampleur, devra être mis en œuvre tout en maintenant la desserte aérienne de Mayotte. Ce dossier " 7^e volet " présente les résultats de l'étude d'organisation du chantier, réalisée au deuxième semestre 2022. Trois grandes étapes se succéderont

Deux principes sont d'abord fixés pour la conduite des travaux de la future piste longue :

- ◆ limiter au maximum, en particulier lors de l'acheminement des matériaux, la gêne pour les usagers de la route et pour les habitants ;
- ◆ maintenir l'aéroport en exploitation afin d'éviter toute rupture dans la desserte aérienne de Mayotte.

Ces principes impliquent :

- ◆ la création de nouvelles routes dédiées au chantier et séparées de la circulation générale ;
- ◆ la création de nouvelles installations portuaires pour les transports maritimes de matériaux entre Grande-Terre et Petite-Terre ;
- ◆ un début des travaux de la piste par son extrémité nord afin qu'aucun camion ou engin de chantier ne traverse la piste actuelle au sud.

Il en découle également une organisation des travaux en trois étapes :

- ◆ une première pour réaliser les aménagements nécessaires à l'acheminement des matériaux ;
- ◆ une deuxième pour construire une nouvelle piste provisoire, qui prendra le relais de la piste actuelle afin d'assurer la continuité de l'exploitation aérienne ;
- ◆ une troisième pour finaliser la piste longue.

Les travaux préparatoires ont permis d'identifier, sur Grande-Terre et sur Petite-Terre, les sites d'extraction des 2,5 à 3 millions de m³ de matériaux nécessaires à la construction de la piste longue.

TYPES DE MATÉRIAUX	SITES D'EXTRACTION
Matériaux de remblai pour créer le remblai-digue supportant la piste longue	Colline du Four à Chaux et colline de Labattoir (Petite-Terre)
Granulats pour les éléments en béton de protection du remblai-digue et petits enrochements	Site d'Hajangua à Dembeni (Grande-Terre)
Granulats pour la chaussée de la piste longue	Site d'Hajangua à Dembeni (Grande-Terre)



PREMIÈRE ÉTAPE DU CHANTIER : RÉALISER LES AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIAUX

Des cheminements routiers, installations portuaires et plateformes de stockage de matériaux doivent être réalisés en premier lieu car ils conditionnent la construction de la piste longue.

Carte des sites d'extraction



AMÉNAGEMENTS ROUTIERS PERMETTANT L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIAUX

Il s'agira :

◆ au sud de Petite-Terre, d'une déviation de la route nationale (RN) 4 pour la circulation générale, contournant la colline du Four à Chaux par l'Est tout en maintenant l'accès à la station-service de Petite-Terre.



Avant travaux



 Circulation générale

Déviation de la RN4



 Circulation générale

 Déviation RN4

Ces aménagements routiers comprendront également :

- une voie de chantier reliant la colline du Four à Chaux et la colline de Labattoir, comprenant une dénivellation (ouvrage permettant le passage par dessous ou par dessus la route nationale)



Photo non contractuelle

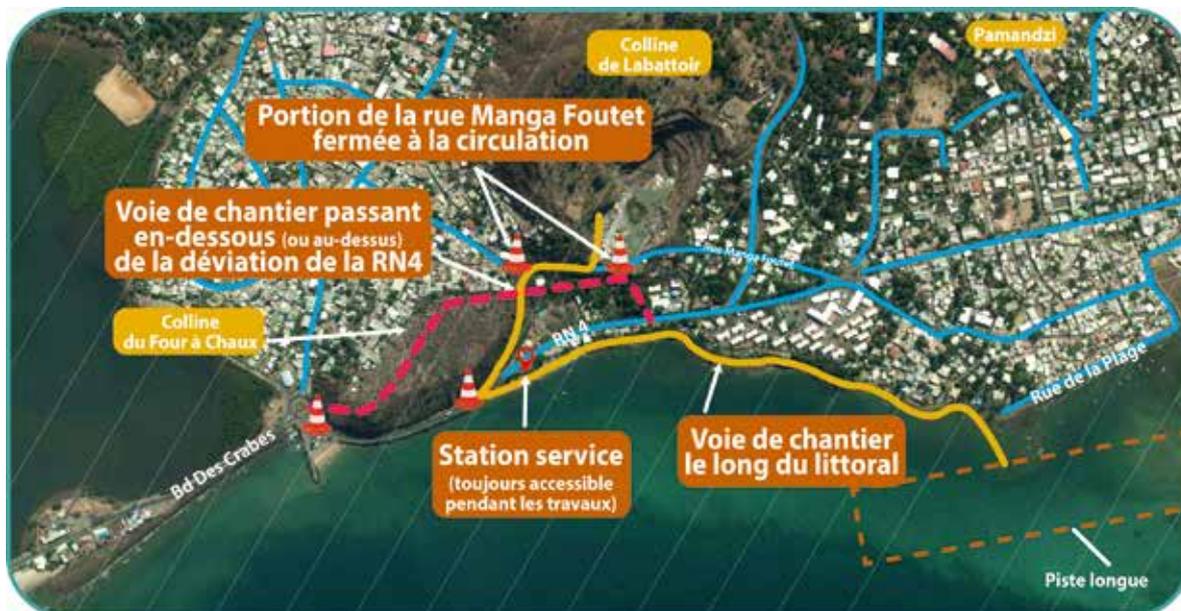
• une voie de chantier le long du littoral

reliant le secteur du Four à Chaux à l'extrémité nord de la piste longue.



Ces cheminements routiers créés spécialement permettront de séparer la circulation interne au chantier de la circulation générale, et ainsi d'éviter toute perturbation pour les usagers.

Aménagement de voies de chantier



 Circulation générale

 Voie de chantier à créer

 Déviation de la RN4 pour la circulation pendant les travaux

 Portion de route fermées à la circulation générale pendant les travaux



AMÉNAGEMENTS PORTUAIRES PERMETTANT L'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX

Il s'agira :

- d'aménager une plateforme dédiée au stockage de matériaux et à la pré-fabrication des éléments en béton (blocs de protection de la digue supportant la piste longue) et des matériaux de chaussée de la future piste. Cette plateforme sera située à l'Ouest de la colline du Four à Chaux ;
- de créer des installations portuaires à Hajangoua et au pied de la colline du Four à Chaux pour transporter les matériaux par voie maritime ;
- de préparer les zones d'extraction des matériaux à Hajangoua sur Grande-Terre et sur les collines du Four à Chaux et de Labattoir sur Petite-Terre.

Installations de stockage des matériaux et d'accostage et de manutention des navires.



Grande-Terre





Installations d'accostage et de manutention des navires et plateforme de stockage des matériaux et de pré-fabrication



Colline du Four à Chaux

Colline de Labattoir

Pamandzi

Piste longue

DEUXIÈME ÉTAPE DU CHANTIER : CONSTRUIRE UNE NOUVELLE PISTE PROVISOIRE

La piste longue sera construite en partant de son extrémité nord et en progressant vers son extrémité sud. Une nouvelle piste provisoire, à l'emplacement de la partie nord de la piste longue, sera d'abord réalisée : cette étape est indispensable pour pouvoir maintenir la desserte aérienne de Mayotte pendant la durée du chantier.

Pour conserver une desserte de Mayotte constamment opérationnelle, les travaux s'organiseront de la manière suivante :

- au démarrage du chantier de la piste longue, la piste actuelle sera conservée et continuera d'être utilisée ;
- l'exploitation basculera ensuite sur une piste provisoire, occupant une longueur d'environ 1 840 mètres sur le remblai-digue de la future piste longue, et accessible par le taxiway (voie de circulation pour les avions) existant qui aura été prolongé ;
- l'extrémité sud de la piste longue sera réalisée en dernier lieu, car elle s'appuie sur l'extrémité sud de la piste actuelle et implique une démolition-reconstruction (voir page suivante).

TERRASSEMENTS PRÉALABLES SOUS LA FUTURE PISTE ET CONSTITUTION PROGRESSIVE DES DIGUES ET DES REMBLAIS

Pour que la piste actuelle reste opérationnelle, les travaux de terrassements, de digues, de mise en place de la carapace de protection et de remblais de la future piste longue seront réalisés en dehors de la zone de servitudes aéronautiques.

Création des digues et des remblais



TERRASSEMENTS ENTRE ANCIENNE ET NOUVELLE PISTES (TRAVAUX DE NUIT)

Les travaux, consistant en du nivellement, des terrassements et la pose d'enrochements, seront réalisés de nuit pour éviter tout impact sur l'exploitation aérienne.

Travaux de nuit à proximité de la piste actuelle



ASSAINISSEMENT, BALISAGE ET CRÉATION DE LA CHAUSSÉE DE LA PISTE PROVISOIRE

Ces travaux comprendront la création du réseau de drainage et d'assainissement des eaux de pluie de la future piste longue (notamment bassin d'assainissement), la création de la chaussée de la piste provisoire et la réalisation du marquage et du balisage aéronautiques. L'enrobé nécessaire à la chaussée sera fabriqué sur la plateforme du Four à Chaux.

Travaux d'aménagement de la piste provisoire



MISE EN SERVICE DE LA PISTE PROVISOIRE

Une fois ces travaux réalisés, la desserte aérienne de Mayotte sera assurée en utilisant la piste provisoire.



TROISIÈME ET DERNIÈRE ÉTAPE DU CHANTIER : ACHEVER LA PISTE LONGUE

Les travaux se termineront par l'extrémité sud de la future piste longue, à mettre en œuvre en dernier lieu pour pouvoir raccorder la nouvelle et l'ancienne pistes. Jusqu'à la mise en service de la piste longue, la desserte aérienne sera assurée en utilisant la piste provisoire.

RACCORDEMENT AU SUD ENTRE LA NOUVELLE ET L'ANCIENNE PISTES (MAJORITAIREMENT TRAVAUX DE NUIT)

Ces travaux comprendront la reprise de la carapace de protection de la digue à l'extrémité sud de la piste, la mise à niveau de la digue, le prolongement de la chaussée de la piste provisoire vers le sud pour atteindre la longueur définitive de 2 600 mètres et la réalisation du marquage et du balisage aéronautiques.

Les travaux auront lieu majoritairement de nuit afin de ne pas perturber l'exploitation de l'aéroport. Des dispositions spécifiques seront prises pour limiter les impacts des lumières de chantier nocturne sur les tortues et autres espèces présentes sur le site.

Reprise de la carapace de protection



Mise à niveau de l'extrémité sud de la piste longue



Travaux d'aménagement de l'extrémité sud de la piste longue



MISE EN SERVICE DE LA PISTE LONGUE

Une fois ces travaux réalisés, la desserte aérienne de Mayotte sera définitivement assurée en utilisant la piste longue.



À VENIR EN 2023

Des études restent à conduire en 2023 pour définir techniquement les aménagements de la première étape du chantier. Elles permettront de positionner et de dimensionner :

- les cheminements routiers : déviation de la RN4 sur Petite-Terre et ouvrage dénivelé pour la liaison entre la colline du Four à Chaux et la colline de Labattoir ;
- la voie de chantier le long du littoral de Pamandzi ;
- les installations portuaires et plateformes de stockage et fabrication à Hajangua et au Four à Chaux ;
- les installations des zones d'extraction de matériaux sur Grande-Terre (Hajangua) et Petite-Terre (colline du Four à Chaux et colline de Labattoir).

En parallèle, les études se poursuivront sur le site de Bouyouni / M'Tsangamouji afin de consolider ou d'invalider ce site d'implantation alternatif.



Restez informés et faites part de votre avis !

@ www.pistelongue-mayotte.fr

f Piste longue de l'aéroport de Mayotte



Direction générale de l'Aviation civile
La Maison du projet
Rue des Jardins
97615 PAMANDZI

Représentant du maître d'ouvrage à Mayotte :
Christophe Masson,
délégué à la piste longue de l'aéroport de Mayotte